

## **BP''55''**

### **BOUCHE PORE POUR SOL POREUX**

#### **DESCRIPTION OU PROPRIETES**

Formulation permettant d'obtenir des films élastiques ayant une très bonne adhérence pour les émulsions de sous couches sur les sols poreux, basée sur une dispersion de polymère acrylique filmogène à température ambiante.

#### **CARACTERISTIQUES**

Aspect :	Légèrement visqueux	Couleur :	Blanc opaque
Parfum :	Sans	pH :	8,5 ± 1,0
Stockage :	<b>craint le gel, précaution de stockage hors gel</b>	Densité :	Environ 1,02 g/cm <sup>3</sup>

#### **CHAMP D'APPLICATION**

**BP "55"** s'utilise pour les sols thermoplastiques et vinyliques très poreux avant application d'une émulsion auto-lustrante.

Bouche pore pour sols poreux comme la pierre, les carrelages, pierres, parquets etc.

#### **MODE D'EMPLOI**

Après avoir décapé le sol avec **DECAP'SOL** (bien le rincer pour le neutraliser), étendre deux couches croisées de **BP "55"** à l'aide d'un applicateur. Attendre 1heure entre deux couches.

**BP "55" s'utilise à l'état pur, NE PAS DILUER.**

Il est important d'utiliser le bouche-pores **BP "55"** en sous couche sur les sols poreux afin d'obtenir une métallisation parfaite avec **EMUL "55"**.

Il est préférable de renouveler l'opération pour les sols très poreux.

Recommandations : **BP "55"** n'est pas conseillé sur des sols en ciment ancien et très souillés car les salissures ne peuvent pas être éliminées. Enfin, l'usage de **BP "55"** est déconseillé sur les sols susceptibles de geler ou sur les sols en ciment frais.

#### **CONDITIONNEMENT**

Carton de 4 x 5 KG

#### **DANGER**

Formule déposée au centre anti-poison de Nancy (N°0079) : + 33 (0)3 83 32 36 36. Nom commercial du fabricant : ECLADOR-BP 55

N° de téléphone d'appel d'urgence INRS/ORFILA : + 33 (0)1 45 42 59 59

Pour des raisons de sécurité, ne pas déconditionner le produit de son emballage d'origine et ne pas réutiliser l'emballage vide.

Les indications mentionnées sur cette fiche sont communiquées par nos laboratoires à TITRE D'INFORMATION.  
Elles ne sauraient toutefois engager notre responsabilité quant aux dommages ou dégâts résultant d'une mauvaise utilisation des produits.  
Il appartient aux utilisateurs de s'assurer de la bonne destination du produit et des normes.